

certains cas, Feller continue : « Sans parler des impressions religieuses, toujours respectables en elles-mêmes et toujours avantageuses au repos de la société, le peuple se dégourdit et s'instruit dans ces voyages, et acquiert de l'expérience, et perd les préventions d'un nationalisme stupide ; il devient fort et endurant, au lieu de se dissoudre d'indolence et de corruption dans nos assemblées et nos théâtres. »

Quoique les jésuites de Luxembourg eussent depuis Louis XIV le droit d'enseigner la philosophie et la théologie dans leur Collège, le jeune Feller étudia cette science à Reims, probablement parce que le grand-père était décédé en 1751. Il s'y intéressait surtout aux sciences naturelles. Dans l'Itinéraire, il parle avec attendrissement de ce collège où régnaient la gaieté, l'insouciance, la candeur d'une jeunesse dirigée par des maîtres sages et bienveillants. « La fragilité des choses humaines vient encore renforcer ce sentiment et le rend tout à fait digne de la philosophie. Bon Dieu ! que de vicissitudes dans nous-mêmes ! que de révolutions qui semblent nous ravir notre être, tandis que nous sommes encore. » Je n'ai trouvé dans ses écrits aucune allusion à un mal des yeux qui l'aurait affligé à cette époque.

En 1754, Feller entra au noviciat des jésuites à Tournai. Après ses années d'épreuve, il fut chargé de l'enseignement aux collèges de Luxembourg et de Liège. Quelques poèmes latins de ses élèves liégeois furent imprimés dans les *Musæ Leodienses*, recueil de vers latins que le jésuite Henri de Villez, né à Tintigny, publia dans cette ville en 1762.<sup>1)</sup>

Tous ses biographes anonymes insistent sur sa mémoire exceptionnelle qui lui permettait d'expliquer les auteurs sans faire un usage d'un livre. Quand il commença en 1763 l'étude de la théologie, il avait déjà étudié en détail la Théologie dogmatique du Père Petau en 5 volumes, sa soif de savoir l'avait fait devancer le cours régulier des études. Il fut chargé aussi de prêcher en latin le Carême devant un auditoire de trois à quatre cents collégiens des classes supérieures de Liège. Ses sermons enchantaient les auditeurs, tant par le fond que par la forme.

Quelques lettres des années 1772 et 1773 montrent que le jeune Feller était un caractère indépendant et parfois incommode à traiter. Dans une lettre au Père Degros, recteur du Collège de Namur, datée du 8 juillet 1772, il dit que, peut-être, il n'avait jamais gagné son amitié.

Dans une autre lettre de la même année, il se plaint du trop grand nombre de règlements imposés par des supérieurs qui ne comprennent pas qu'au lieu d'aggraver le joug, il faut s'attacher les religieux par la douceur, surtout à un moment où la situation de la Compagnie de Jésus est humiliante, son existence étant incertaine, ses succès arrêtés, sa réputation affaiblie. « Quand Rome fut au bord de sa ruine, on divinisa les citoyens qui n'avoient pas désespéré de sa conservation ; il semble au contraire qu'on nous punit de l'attachement que nous conservons pour une société détestée

<sup>1)</sup> *Musæ Leodienses, seu Carmina a selectis Rhetorices et Peseos alumnis proprio Marte composita et palam recitata, in Collegio Societatis in Insula.* Ce volume parut à Liège chez S. Bourguignon en 1767. Le choix des poèmes avait été fait par le jésuite Henri Devillez, né à Tintigny, professeur à Luxembourg au temps de la suppression de son ordre.